

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 484 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 484

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO  
n° 536 du 31/07/1941

Date de publication  
17 juillet 1941

Date du numéro  
31 juillet 1941

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le radiogramme n° 746 du 11 juillet 1941,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 5 juillet 1911 instituant une indemnité de séparation pour les fonctionnaires employés et agents en service à la Côte française des Somalis dont la famille a dû quitter la colonie et résidé actuellement à Madagascar, en Syrie ou au Liban. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**